Question :

Les filiales d'Orange Money en Afrique détournent-elles de manière subtile les projets novateurs de la jeunesse de ce continent qui se refuse aux déboires de l'immigration clandestine ?

Focus sur :

La filiale camerounaise ou plutôt l'entreprise Orange Money Cameroun

S'adressant à tous, la question posée qui en clair vise la filiale d'**Orange Money**au Cameroun, c'est-à-dire l'entreprise **Orange Money Cameroun**, est par ailleurs une invite à investiguer sur les autres filiales africaines de la multinationale **Orange Money**.

Pour être à même de trouver vous-même la réponse à la question posée, il suffit de mener votre réflexion en vous fondant sur les axes qui sous-tendent cette pétition, à savoir les faits et l'inspection desdits faits.

1) Les faits

Orange Money Cameroun vient de mettre à la disposition de ses clients, un moyen donnant à chacun d'eux, la possibilité de planifier automatiquement, à sa guise, ses transactions et dépenses, à l'effet dans tous les casde gérer sagement son argent. Pour promouvoir cette

initiative dénommée le **gestionnaire financier**, deux spots publicitaires sont diffusésde temps en temps par plusieursstations de radios. Pour les écouter, il suffit de taper https://archive.org/details/29-mai-08.29-pub-orange-cm,pour ce qui est du spot en français, et https://archive.org/details/30-mai-08.31-pub-orange-cm-2, en ce qui concerne le spot en « pidgin ».

2) L'inspection des faits

Nombre de Camerounais passionnés des innovations se sont certainement rendu compte, depuis le lancement du **gestionnaire financier**, que ce moyen renvoie au projet **« Le compte-événements »** dont le quotidien **« La Nouvelle Expression »** s'était fait l'écho dans ses numéros**4942** et **4962**, ceux respectivement du jeudi 28 mars 2019 et duvendredi 26 avril de la même année. Par ailleurs, il est sans nul doute important de relever que la réalisation dudit projet avait été proposée à plusieurs entreprises parmi lesquelles la banque **UBA Cameroun**,la banque **SG Cameroun**,**MTN Mobile Money Cameroun**, et **Orange Money Cameroun** par une lettre datée du 10 janvier 2018 dont son Directeur général d'alors était le destinataire.

On peut croire qu'après lecture (en vous référant aux pages suivantes)du projet **« Le compte-événements »**et du texte d'un **SMS** que l'entreprise **Orange Money Cameroun** envoie à ses clients,sans faire abstraction de l'écoute des

spots publicitaires ici concernés, vous trouverez sans peine la réponse exacte à la question ici posée.

Paiements Mobiles
Le « compte-événements »

Le« compte-événements »est un produit inédit destiné à favoriser l'épargne non seulement dans certains pays du Sud où sont appliqués de temps en temps des programmes d'ajustement structurel, mais sous tous les cieux, puisque même dans les pays développés, on rencontre des personnes qui vivent au jour le jour et qui de toute évidence n'hésiteront pas à se servir d'un moyen qui leur donnera, mieux que ceux qui existent déjà, la possibilité de faire par moments un tant soit peu des économies.

En un mot, dans les contrées où il sera exploité, le« compte-événements »favorisera l'épargne de manière très satisfaisante ; autrement dit en détournant le public, dans une certaine mesure, du compte d'épargne et du compte courant, sans faire abstraction des tontines africaines, lesquelles sont justement très célèbres en Afrique.

Pour être tout à fait intelligible, le présent document a pour fil d'Ariane une sorte d'interview (**Q** = Question & **R** = Réponse).

- **Q** : Comment fonctionnera le **« compte-événements »** ?

- **R** : L'exploitation de ce projet nécessitera une application, puisque le **« compte-événements »** s'inscrit dans le champ des paiements mobiles. Sa particularité résidera en ce que, hormis la possibilité qui sera offerte chaque jour à ses détenteurs de recevoir des transferts d'argent, de vérifier leurs soldes, de faire des dépôts et de changer leurs codes secrets, ceux-ci ne pourront effectuer d'autres opérations telles que l'envoi et le retrait d'argent, sans tout d'abord déterminer à cet effet, quant à chacun d'entre eux, une période qui sera mise en vigueur automatiquement. Exemple : du 12 août au 10 septembre 2020. Cette caractéristique émanant des **tirelires**, elle permettra à chaque épargnant de préparer sereinement certaines occasions importantes : La rentrée scolaire dans les pays où l'école n'est pas gratuite, le renouvellement d'un bail, un voyage plus ou moins long, l'acquittement d'une dette, une naissance, etc.
- **Q** : Chaque détenteur d'un **« compte-événements »**aura-t-il la possibilité de s'en servir de façon répétitive ?

- **R** : Bien sûr, car avant l'expiration de la période qui aura été jugée favorable par un épargnant (Exemple à titre de rappel : la période du 12 août au 10 septembre 2020), ce dernier aura la possibilité d'en fixer une autre, pour un autre **événement**. S'il ne le fait pas, un message qu'il aura la latitude de bloquer le lui rappellera. Par ailleurs, afin qu'il soit plus efficace, le **« compte-événements »**, digne d'être appelé en plus **« compte-tirelire »**, fonctionnera sur la base de deux sous-comptes : le sous-compte**principal** et le sous-compte**courant**. Le sous-compte qualifié de **principal** sera à proprement parler le **« compte-événements »** ou le **« compte-tirelire »**, en effet il fonctionnera exactement comme indiqué précédemment. Le sous-compte**courant** quant à lui fonctionnera de manière tout à fait ordinaire, c'est-à-dire comme aujourd'hui. Par conséquent, les épargnants, pour s'en servir, ne se soumettront pas au préalable à une disposition particulière. Sur la même lancée, l'utilisation éventuelle d'une carte par un épargnant ne concernera en principe que son sous-compte**courant**.

- **Q** : Comment chaque épargnant mettra-t-il à profit les deux sous-comptes (le sous-compte**principal** et le sous-compte**courant**) de son **« compte-événements »** ?

- **R** : Un épargnant qui entendra faire un dépôt d'un montant par exemple de 400 €, sera en mesure de répartir à sa guise cette somme. Exemple : la somme de 300 € sera déposée dans son sous-compte**principal**, en vue d'un événement ; et 100 € dans son sous-compte**courant**. Cette caractéristique témoignant l'ambivalence du **« compte-tirelire »** ou le **« compte-événements »**, elle sera sans nul doute un atout incomparable au profit de toute entreprise qui exploitera le projet.

- **Q** : Peut-on dire sans risquer de se tromper que le **« compte-événements »** ou le **« compte-tirelire »** détournera dans une certaine mesure le public du compte d'épargne et du compte courant, sans faire abstraction des tontines africaines ?

- **R** : En interrogeant les faits, on en vient à ce que le compte courant ainsi que le compte d'épargne ne sont pas par nature tout à fait profitables aux personnes dépensières ; et que, du fait des **GAB** (Guichets Automatiques Bancaires), ils se prêtent aujourd'hui aux retraits d'argent à outrance, chose sans conteste incompatible avec la notion de l'épargne. En guise d'exemple, on peut imaginer les extravagances d'un

fêtard dans un bar non loin d'une banque, ou plutôt d'un **GAB**… En ce qui concerne les tontines africaines, elles sont à dire vrai plus ou moins comparables au **« compte-tirelire »** ou le **« compte-événements »**, allusion faite à son sous-compte **principal**, lequel remplira sans faille, le rôle d'une tirelire. En dépit de toute similitude, la primauté du **« compte-événements »** sur les tontines africaines sera indéniable. Sur ce, il est à noter que chaque épargnant aura la possibilité de faire des dépôts à sa guise, c'est-à-dire lorsque cela lui paraîtra nécessaire et en fonction de ses disponibilités. Comme suite logique, le montant de chaque dépôt ne sera pas fixé à l'avance, par opposition, en parlant des tontines africaines, aux cotisations qui au demeurant sont de lourds fardeaux. Le **« compte-tirelire »** mettra manifestement ses détenteurs à l'abri des tourments des adhérents des tontines africaines qui non seulement s'endettent de temps en temps en vue de réunir des sommes pour leurs cotisations, mais qui au moment d'en bénéficier, sont dans certains cas, suppliciés par des enchères. Il importe de relever que les méthodes de désignation des bénéficiaires qu'adoptent les tontines africaines sont sans exception bien loin de satisfaire entièrement les attentes des adhérents. On peut d'ailleurs rallonger la liste des inconvénients des tontines africaines, en

faisant mention des amendes, des agressions dont sont victimes les bénéficiaires du fait parfois de complicités, des malversations des dirigeants, etc. En résumé, il serait absurde de douter de l'opportunité ou pour mieux dire de la nécessité du **« compte-événements »**.

- **Q** : Les tontines africaines disparaîtront-elles ?

- **R** : Bâties sur un socle socioculturel, ces tontines ne disparaîtront pas. Elles seront au pire des cas, reléguées à un rôle de solidarité entre leurs adhérents.

- **Q** : Que savoir de la faisabilité du projet ?

- **R** : Elle ne peut être remise en cause, d'autant qu'il suffira simplement de tabler sur la programmation informatique. En clair, il sera question d'un know-how courant, adopté par exemple par des sites de crowdfunding (financement participatif). Dans le cadre du fonctionnement global de ces sites, chaque demandeur construit son projet et détermine à sa guise la date de mise en ligne (publication) automatique de celui-ci. Exemple : plusieurs semaines, voire plusieurs mois plus tard. En un mot, il est important de retenir que cette fonctionnalité ainsi que celle qui consiste à mettre fin automatiquement aux

publications, dépendent des programmes informatiques.

- **Q** : L'exploitation du **« compte-événements »** aura-t-elle un impact sur le quotidien des populations ?

- **R** : Le **« compte-événements »** ou le **« compte-tirelire »** étant destiné à favoriser l'épargne, il va sans dire que son exploitation dans un pays quelconque contribuera au relèvement de l'état des finances des populations de ce pays, et sera par ricochet bénéfique à son économie.

Quelques remarques :

On peut aboutir à une restructuration des cartes de paiement et des comptes courant et d'épargne, en s'inspirant du **« compte-tirelire »** qui d'ailleurs est susceptible d'être muni d'un 3ème sous-compte en vue de permettre à toute personne dépensière, de fixer un montant quotidien (c'est un exemple) de ses retraits. La restructuration ici concernée consisterait grosso modo à doter les cartes de paiement, de même que le compte courant et le compte d'épargne, de plusieurs sous-comptes. Parlant par exemple de la carte de crédit, elle donnera à ses utilisateurs la possibilité de préparer sereinement les voyages et certaines autres occasions…

Au demeurant, il apparaît que le **« compte-événements »** participe des mesures que recommande le **FMI** à l'effet de la réduction du train de vie des populations. Aussi peut-on croire que cette institution de Bretton Woods acceptera le parrainage du présent projet qui par ailleurs s'inscrit dans le cadre de l'une de ses missions : la réduction de la pauvreté, laquelle fait également partie des Objectifs de Développement Durable (**ODD**).

Concepteur du projet :Philibert MBOUM - Auteur de plusieurs publications et titulaire de trois (03) Brevets d'invention délivrés par l'OAPI et l'INPI-Paris.

*Texte du SMS que l'entreprise Orange Money Cameroun envoie à ses clients :

*« Chaque 5F Compte : gère mieux ton argent avec **OM**. Tontine, fais des réserves et planifie tes dépenses sur la super App **Max it**, menu **Gérer mon argent** ».*

Première de couverture du numéro 4942 du quotidien La Nouvelle Expression

PMUC.CM
MAPIO
30 MILLIONS
VENDREDI 29 MARS
SOYEZ PRÊTS À GAGNER !

La Nouvelle Expression

Insécurité

Les consignes des Etats-Unis

Le pays de Donald Trump a instruit à ses ressortissants les dispositions de sécurité à prendre pour se mouvoir désormais dans le pays de Paul Biya.

Page 3

Affaire Mrc

Fausses négociations

D'aucuns ont fait circuler les informations selon lesquelles le président du Mouvement pour la renaissance du Cameroun serait en pourparlers avec Etoundi pour obtenir sa libération.

Page 5

Crise anglophone

Les clubs de foot asphyxiés

L'insécurité grandissante dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest a des répercussions très négatives sur les recettes des stades et la mobilité des clubs.

Page 4

Barrage de la Mapé

17 imposteurs épinglés

Ils sont accusés de détournement de la somme de 125 millions Fcfa, destinée aux populations déguerpies.

Page 5

Paiement mobile

Une innovation pour faciliter l'épargne

Conçu par Philbert Mbeum, ce nouveau produit baptisé «Compte évènement» vise à favoriser l'épargne.

Page 7

Page 4 du numéro 4962 du quotidien La Nouvelle Expression

La Nouvelle Expression
N° 4962 du vendredi 26 avril 2019

Philibert Mboum

«Elle permet à chaque épargnant de préparer sereinement certaines occasions importantes»

Promoteur du projet compte événements, il revient sur ce mode de paiement mobile qui vient changer les usages et booster l'épargne. Dans cet échange il revient sur les avantages et notamment la différence avec les autres méthodes similaires.

Comment va fonctionner le compte "événements" ?

L'exploitation de ce projet nécessitera une application, puisque le compte "événements" s'inscrit dans le champ des paiements mobiles. Sa particularité résidera en ce que, hormis la possibilité qui sera offerte chaque jour aux détenteurs de ce compte de recevoir des transferts d'argent, de vérifier leurs soldes, de faire des dépôts et de changer leurs codes secrets , ceux-ci ne pourront effectuer d'autres opérations telles que l'envoi et le retrait d'argent , sans tout d'abord déterminer à cet effet, quant à chacun d'eux, une période qui sera mise en vigueur automatiquement. Comme exemple, du 12 août au 10 septembre 2019. Cette caractéristique émanant des **tirelires**, elle permettra à chaque épargnant de préparer sereinement certaines occasions importantes: la rentrée scolaire, une dot, les funérailles, l'acquittement d'une dette, une naissance, une intervention chirurgicale plus ou moins à moyen terme, etc. Le compte "événements" fonctionnera sur la base de deux sous-comptes. Le sous-compte principal et le sous-compte courant. Le sous-compte qualifié de principal sera à proprement parler le compte "événements" ou le compte "tirelire", en effet il fonctionnera

exactement comme indiqué précédemment. Le sous compte courant quant à lui fonctionnera de manière tout à fait ordinaire, c'est-à-dire comme aujourd'hui. Par conséquent, les épargnants, pour s'en servir, ne se soumettront pas au préalable à une disposition particulière. Dans la foulée, l'utilisation d'une carte par un épargnant ne concernera en principe que son sous-compte courant.

Comment ce nouveau produit peut favoriser l'épargne au Cameroun, compte tenu de l'existence du compte courant, du compte d'épargne et même des tontines ?

En interrogeant les faits, il apparaît que le compte courant ainsi que le compte d'épargne n'ont jamais à proprement parler pleinement profité aux personnes dépensières; et que, du fait des **GAB** (Guichets Automatiques Bancaires), ils se prêtent aujourd'hui aux retraits d'argent à outrance, chose sans conteste incompatible avec la notion de l'épargne. En ce qui concerne nos tontines qui se multiplient sans cesse partout dans le pays, elles sont à dire vrai plus ou moins comparables au compte "tirelire" ou le compte "événements", faisant allusion à son sous-compte principal, lequel remplira sans faille, le rôle d'une tirelire. En dépit de toute similitude, la primauté du compte "événements" sur les tontines sera indéniable. En effet, il est à noter que tout épargnant fera des dépôts à sa guise, c'est-à-dire lorsque cela lui paraîtra nécessaire et en fonction de ses disponibilités. Comme suite logique, le montant de chaque dépôt ne sera pas fixé à l'avance, par opposition, en parlant des tontines, aux cotisations qui au demeurant sont de lourds fardeaux. Le compte "tirelire" mettra manifestement ses détenteurs à l'abri des tourments des adhérents des tontines qui non seulement s'endettent de temps en temps en vue de réunir des sommes pour leurs cotisations, mais qui au moment d'en bénéficier, sont dans certains cas, suppliciés par des enchères. De toute façon, les méthodes de désignation des bénéficiaires qu'adoptent les tontines ne satisfont pas entièrement les attentes des adhérents. Sur la même lancée, on peut rallonger la liste des incongruités ou inconvénients des tontines, en parlant des amendes, des agressions dont sont victimes les bénéficiaires du fait parfois de complicités, des malversations des dirigeants, etc.

Concrètement est-ce que ce projet est faisable et quel peut être son impact sur le quotidien des Camerounais ?

La faisabilité de ce projet ne peut être remise en cause, d'autant qu'il suffira simplement de tabler sur la programmation informatique. En clair, il sera question d'un know-how courant, adopté par exemple par des sites de Crowdfunding (financement participatif). Dans le cadre du fonctionnement de ces sites, chaque demandeur construit son projet et détermine à sa guise la date de mise en ligne automatique de celui-ci. Il est important de retenir que cette fonctionnalité ainsi que celle qui consiste à mettre fin automatiquement aux publications, dépendent d'un programme informatique. Le compte "événements" ou le compte "tirelire" étant destiné à favoriser l'épargne, son exploitation s'inscrira ipso facto dans le cadre d'une contribution permanente à l'accroissement du bien-être des Camerounais. Il s'agit donc ici d'une initiative digne d'être encouragée par l'Etat. Par ailleurs, il apparaît qu'elle permettra à l'entreprise qui l'exploitera de jouir de la réputation d'être indubitablement citoyenne et de conquérir le vaste marché des paiements mobiles au Cameroun, y compris à tout le moins celui des tontines et du compte d'épargne.

Propos recueillis par Lucienne Wouassi

Perspective économique

S&P fait passer la perspective de «stable» à «négative»

L'agence de notation Standard & Poor's maintient la note «B» attribuée à la dette souveraine du Cameroun, à long et à court terme, mais elle s'inquiète d'une hausse des risques budgétaires et sécuritaires.

Si elle maintient la note « B/B » (catégorie très spéculatif) attribuée à la dette souveraine du Cameroun à long et à court termes, non sans nourrir des inquiétudes, l'agence de notation Standard & Poor's (S&P) révise pour la première fois la perspective de ces notes, en la faisant passer de «stable» à «négative». Une manière de mettre en exergue les « risques extérieurs et budgétaires» pesant sur le pays.

«*La perspective négative signifie que nous pourrions abaisser les notes du Cameroun au cours des 12 prochains mois si les déficits budgétaires ou le ratio de la dette publique nette rapporté au PIB dépassaient nos prévisions actuelles, si les pressions extérieures dépassaient nos anticipations, ou si l'environnement social et politique se détériorait considérablement, par exemple, en limitant l'accès du gouvernement au financement*», souligne le communiqué du 12 avril 2019.

Les raisons de l'inquiétude

La crise anglophone pèse considérablement le secteur agricole. Les productions du cacao et de café, dont les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest (20% de la population) constituent les principaux bassins, ont baissé.

En outre, la Cameroon Development Corporation (CDC), principale agro-industriel

de la zone et deuxième employeur après l'État a considérablement réduit ses activités. À cela s'ajoute le fait que la menace que la secte nigériane Boko Haram fait peser dans le septentrion persiste, selon S&P. « Si l'environnement sécuritaire, social et politique se détériorait davantage, la performance économique souffrirait plus que nous ne le prévoyons actuellement », prévient l'agence.

À ce risque sécuritaire, qui entraîne une augmentation des dépenses, s'ajoute une dette publique extérieure qui continue de croître de manière inquiétante, sous l'effet des projets d'infrastructure liés à la Coupe d'Afrique des nations, dont l'organisation – récemment retirée au Cameroun pour 2019 - , devrait y avoir lieu en 2021.

Après avoir atteint 33,9% en 2018, la dette publique devrait se situer à 36,1% du PIB cette année et culminer à 41,% à l'horizon 2022. Même si le pays «*pourrait être confronté au durcissement des conditions d'accès au financement extérieur si les tensions sociales et politiques s'aggravaient*», indique l'agence de notation.

Hausse possible du déficit budgétaire

Cette situation n'est pas sans conséquence sur ses indicateurs. Le déficit budgétaire, qui s'est amélioré l'année écoulée, à 2,6 % du PIB, remonterait à 3% cette année pour se stabiliser à ce niveau durant les trois prochaines années. Des dérapages ne sont cependant pas à exclure, comme en 2016 et 2017 du fait des dépenses sécuritaires, de la subvention sur les carburants ou des investissements dans les infrastructures liées à la CAN.

Ces dernières induiront une hausse des importations des biens d'équipement, risquant d'impacter le déficit courant qui a légèrement baissé (3,3% du Pib en 2019), et devrait en principe suivre cette trajectoire pour également se stabiliser à 3% sur les trois prochaines années.

Et après le programme de soutient du FMI ?

Le taux de croissance est estimé à 4% cette année, niveau auquel il devrait se maintenir jusqu'à l'horizon 2022. L'activité sera soutenue par la montée en puissance de la production gazière et de l'activité du port de Kribi, ainsi que l'accroissement de la production énergétique, dû à l'entrée en service des barrages de Memve'ele (216 MW) et de Lom Pangar.

S&P redoute également que la fin des programmes économiques conclus entre le FMI et le Cameroun, le Gabon, le Tchad et la Centrafrique, prévue cette année, ne provoque un choc macroéconomique à l'échelle de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac).

L'agence laisse toutefois une porte ouverte. «Nous pourrions réviser la perspective à «stable» si les tensions sociales et politiques s'apaisaient, les déficits budgétaires et le ratio de la dette publique nette au PIB diminuaient, et si les pressions extérieures se réduisaient grâce, par exemple, à la production de gaz dépassant les prévisions à moyen terme », conclut-elle.

Source : jeuneafrique.com

Pétition lancée sur :

https://change.org/disons-non

Titre :

Disons NON à la déloyauté de certaines entreprises de paiement mobile en Afrique